

ICPF atteste que

Axe Ressource Conseil

NDA 98970320097 - SIREN 429780257

82 rue Marius et Ary Leblond 97430 LE TAMPON FR,
13 rue de l'Usine, Atelier Portail Ilot 11 97424 PITON ST LEU FR,
145 BIS RUE MARIUS ET ARY LEBLOND 97410 ST PIERRE RE,
16 rue du Marché 97450 ST LOUIS FR,
109 Bis rue Archambaud Local A 97410 ST PIERRE FR,
16 rue de la République 97438 STE MARIE FR,
21 Bis rue du Général de Gaulle 97480 ST JOSEPH FR,
14 rue de la Marine 97470 ST BENOIT FR,
82, rue du Général de Gaulle 97420 LE PORT FR,
1 impasse Jasmin de Nuit 97435 ST GILLES LES HAUTS FR,
90 rue Marius et Ary Leblond 97430 LE TAMPON FR,
164 rue Monthyon 97400 ST DENIS FR,
225 RUE ST LOUIS 97460 ST PAUL FR,
145 BIS RUE MARIUS ET ARY LEBLOND 97410 ST PIERRE RE,
293 rue Andropolis 97440 ST ANDRE FR,

est certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)
- Les actions de formation par apprentissage (L.6313-1 - 4°)

Valide du 07/12/2024 au 06/12/2027 - Première émission le 07/12/2024

François GALINOU
Président



Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr